



**MAIRIE DE
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

ACTES

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JUILLET 2015

Document affiché à l'Hôtel de Ville le
en application des dispositions de l'article L.2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

L'an deux mille quinze, le vingt-huit juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est assemblé à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Bernard COULON – Maire – à la suite de la convocation faite par ce dernier le 20 juillet 2015.

Présents : Mesdames et Messieurs Bernard COULON – Maire, Emmanuel FERRAND, Roger VOLAT, Christine BURKHARDT, Nicole POLIGNY, Sandra MONZANI, Christophe GIRAUD, Estelle GAZET – Adjoint, Danièle BESSAT, Andrée LAFAYE, Bernard DELAVAUIT, Marie-Claude LACARIN, Guy BONVIN, Chantal REDONDAUD, Claude RESSAUT, Eric CLEMENT, Muriel DESHAYES, Benoît FLUCKIGER, Sylvie THEVENIOT, Jérôme THUIZAT, Hélène DAVIET.

Excusés : Madame Chantal CHARMAT qui a donné pouvoir à Monsieur Roger VOLAT, Monsieur Bruno BOUVIER qui a donné pouvoir à Monsieur Bernard COULON, Monsieur Thierry GUILLAUMIN qui a donné pouvoir à Madame Sylvie THEVENIOT.

Absents : Madame Françoise DE GARDELLE, Monsieur Philippe CHANET, Monsieur Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU.

Quorum : Vingt-et-un Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée communale, lesquels sont au nombre de vingt-sept.

Secrétaire : Madame Estelle GAZET.

Monsieur Bernard COULON accueille les participants.

Il rend compte des décisions prises par lui dans le cadre de la délégation d'attributions consentie par le Conseil Municipal.

Il propose de procéder l'adoption du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2015, ce qui est fait à l'unanimité.

Acte : **Délibération n° 01 du 28 juillet 2015 (20150728_1DB01) :**
Urbanisme – Ouverture à l'urbanisation de la zone AU des Tuileries

Objet : **2.1 Documents d'urbanisme**

Vu le projet de la Société IMMO MOUSQUETAIRES envisage la réalisation d'un ensemble immobilier commercial sur une portion de la parcelle cadastrée sous les références YB 112 constituant pour partie la zone AU dite « des Tuileries » portée au Plan Local d'Urbanisme et située en zone d'activités de La Carmone et considérant que celui-ci est soumis à concertation en application des dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal confirme son avis de principe favorable et décide des modalités de ladite concertation : tenue de la délibération et du projet à disposition du public en Mairie pendant trois semaines avec registre et permanences, notification aux propriétaires de ladite zone et aux habitants riverains.

Acte : **Délibération n° 02 du 28 juillet 2015 (20150728_1DB02) :**
Domaine – Vente de terrain rue Emile Guillaumin

Objet : **3.2 Aliénations**

Considérant que Monsieur et Madame GUILLAUMIN offrent d'acheter, en leur qualité de riverains et au prix de 2.500,00 €, deux terrains sis rue Emile Guillaumin cadastrés sous les références AE 131 et AE 158 pour un total de 496 m²

dont la Commune est propriétaire et qui s'avèrent sans intérêt pour le domaine communal, l'assemblée unanime autorise ladite cession.

Acte :	Délibération n° 03 du 28 juillet 2015 (20150728_1DB03) : Personnel – Modification du tableau des effectifs
Objet :	4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Pour faire suite aux avis favorables émis le 12 juin 2015 par les Commissions administratives paritaires et le 07 juillet 2015 par le Comité technique constitué en conformité des dispositions de la délibération n° 01 du 03 juillet 2014 et afin de permettre l'avancement de grade d'un agent ayant obtenu un examen professionnel et les avancements de grade par promotion interne de treize autres agents, le Conseil Municipal unanime décide à l'unanimité de procéder à la transformation des emplois correspondants au tableau des effectifs du personnel communal.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule le 29 juillet 2015 par le Maire soussigné,
--

Bernard COULON

